

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS n°2025090CS0114

Comité Syndical du 31 mars 2025

Date de convocation : 19 mars 2025
Date d'affichage : 2 avril 2025

OBJET : Rapport 2024 d'utilisation des bornes pour véhicules électriques et hybrides.

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-et-un du mois de mars à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes, 31 rue des Douhards à Saint Michel, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

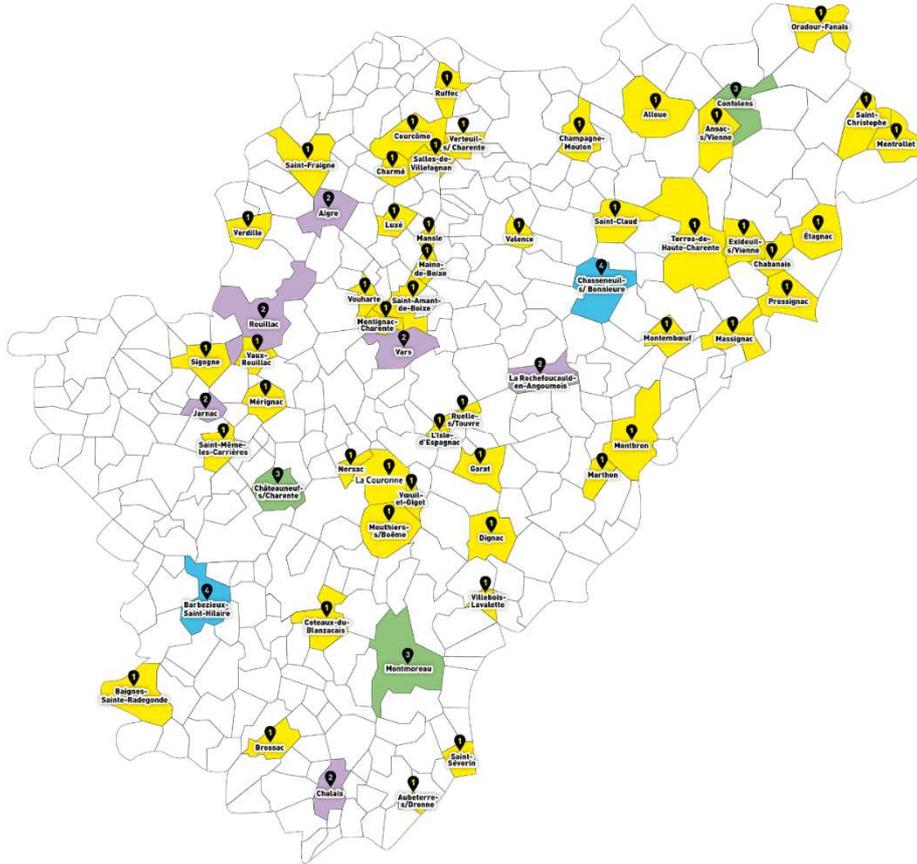
Secrétaire : en l'absence de Monsieur Jean REVEREAULT, Monsieur Claudy SEGUINAR, délégué titulaire du Secteur Intercommunal d'Energies n°19 de Verteuil sur Charente, est désigné secrétaire de séance.

Nombre total de délégués :	74
Quorum :	38
Nombre de délégués présents au moment du vote :	47
Nombre de procurations au moment du vote :	4

Le Président demande à Madame Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Laure GAUTHIER expose :

- Que pour rappel, **77 bornes ont été mises en service** depuis le 24 août 2021.



Utilisation des bornes - 2023	
Nombre d'utilisation	8 292
Durée totale de charge (h)	21 239,14
Durée moyenne de charge (h)	2,56
Consommation totale d'énergie (KW)	165 131,160

Utilisation des bornes - 2024	
Nombre d'utilisation	9 190
Durée totale de charge (h)	13 307,17
Durée moyenne de charge (h)	1,45
Consommation totale d'énergie (KW)	103 002,71

→
+ 10,8% d'utilisation
←

Top 10 des bornes les plus utilisées - 2024		
	Nom de la station de recharge	Nombre d'utilisation
1	Jarnac - Place du Château	780
2	Confolens - Place Des Marronniers	571
3	Jarnac - Place Jean Jaurès	496
4	La Rochefoucauld-en-Angoumois - Parking salle des fêtes - La Rochefoucauld	463
5	Châteauneuf sur Charente - Parking de la Paix	363
6	Aubeterre-sur-Dronne - Place du Champ de Foire	355
7	Montbron - Parking communal	344
8	Chasseneuil sur Bonnieure - Parking du Gymnase	279
9	Confolens - Place Maurice Croislebois	236
10	Montmoreau - Parking de la Tude	220

Rapport d'utilisation pour l'ensemble des bornes joint en annexe.

Recettes
94 564 €

Dépenses
104 164 €

Maintenance
SDEG 16
16 104 €

- Dépenses : supervision-électricité (fournisseur)
- Recettes : cotisations-électricité (superviseur)
- Maintenance : si utilisation d'une entreprise extérieure : 85 565 € soit une économie de 69 461 €.

Le Président précise :

- Que le rapport d'utilisation des IRVE était joint à la note de synthèse.
- Que concernant le rapport d'utilisation des IRVE, il appartient au Comité Syndical d'en prendre acte.

Après en avoir débattu, le Comité Syndical :

- **Prend acte** du rapport d'utilisation des IRVE tel que présenté et joint aux convocations.
- **Donne pouvoir** au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif Poitiers, 15 rue Blossac - CS 80541 86020 Poitiers Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Un recours administratif préalable peut être exercé dans le même délai.